



958, rue Main
Ayer's Cliff QC J0B 1C0
Tél. : (819) 838-5006
Fax : (819) 838-4411

AVIS PUBLIC

Veillez prendre avis que, lors d'une séance du conseil tenue le 4 mai 2020 la Municipalité du Village d'Ayer's Cliff a adopté le règlement 2020-01-01 intitulé « *Règlement 2020-01-01 amendant le Règlement 2020-01 déterminant les taux d'intérêt et pénalité pour l'exercice financier 2020* ».

Le *Règlement 2020-01-01* est entré en vigueur le 5 mai 2020.

Tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement aux heures habituelles du bureau situé au 958 rue Main à Ayer's Cliff, soit du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Donné à Ayer's Cliff ce 5 mai 2020.

Bastien Lefebvre
Directeur general / Secrétaire-trésorier

PUBLIC NOTICE

Be informed that at a session of its Council held on May 4th, 2020, the Municipality of the Village of Ayer's Cliff adopted By-law no. 2020-01-01 entitled « *By-law no. 2020-01-01 amending By-law 2020-01 concerning interest rate and penalty for fiscal year 2020* »

By-law 2020-01-01 came into force on May 5th, 2020.

All interested parties may consult the said by-law during regular office hours at the municipal office located at 958 Main Street in Ayer's Cliff.

Given in Ayer's Cliff, this May 5th, 2020

Bastien Lefebvre
Director General / Secretary-treasurer

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Bastien Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Village d'Ayer's Cliff, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil entre 9 h et 16 h, le 5 mai 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5 mai 2020.

Bastien Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier